



Maison des Associations
27 bis Place de la Fédération
BP 40063
63202 Riom cedex
Tél : 06.07.76.81.98

DEMANDE D'ADMISSION N°:

(Cadre réservé à l'administration) :

Nom du cours : 1 cours : 200 €						Nb de cours :		Mode de paiement : Chèque Espèce	
O1	O2	O3				Olivier	Doit 25 € d'adhésion + ... €		
CL1	CL2	CL3				Linda	Montant TOTAL :		
L1	L2	L3	L4	L5	L6	Sept :		Membre : ☐ ACTIF ☐ TROUPE AL-ANDALUS ☐ HONNEUR ☐ BIENFAITEUR	
☐ ADMIS(E), le ☐ REFUSÉ (E) le La présidente : <i>Linda MEGIAS</i>						Oct :			
						Nov :			
						Déc :			

NOM de l'adhérent :

PRÉNOM :

Date de naissance : à (ville)

PROFESSION :

Tél. portable : Tél. domicile :

ADRESSE @ en majuscules :

ADRESSE domicile:

Code Postal : Ville :

Nom et Prénom du Responsable légal de l'enfant : Tél. portable :

Je soussigné(e), ... certifie :

- avoir pris connaissance du règlement concernant la réglementation des cotisations annuelles et des acomptes mensuels et m'engage à payer le montant annuel le jour de l'inscription et de respecter les statuts de l'Association Culturelle Al-Andalus Casa de Andalucia de Riom.
- (écrire : **Autoriser** ou **Ne pas autoriser**) l'Association Culturelle Al-Andalus Casa de Andalucia de Riom à effectuer des prises de vues de mon enfant, ou de moi, et à diffuser tout ou partie des photographies, vidéos dans des supports de communication locaux ou régionaux, dont les commentaires et légendes devront respecter le droit à la vie privée (article 9 du code civil).
- déclarer avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Al-Andalus Casa de Andalucia de Riom et avoir pris bonne note des dispositions liées à la sécurité et des aménagements de la pratique imposés par le contexte sanitaire, que les enfants doivent être accompagnés jusqu'à la porte de la salle de cours et que Al-Andalus Casa de Andalucia de Riom ne saurait être responsable en cas d'accident ou incident de toute nature survenus aux enfants ou causés par les enfants en dehors des heures normales de cours où ils sont inscrits.

A RIOM, le 06/09/2026

SIGNATURE (des parents si mineur) :

En vertu de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association AL-ANDALUS CASA DE ANDALUCIA DE RIOM s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des informations le concernant. (Données RGPD consultables sur demande).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2026-2027

De l'association Al-Andalus Casa de Andalucía de Riom

- Article 01 :** L'occupation de la salle est réservée uniquement aux adhérents pendant les horaires de leurs cours et aux membres de la troupe pendant les répétitions.
- Article 02 :** Il est interdit de fumer dans les locaux, de manger dans les salles de cours, une banque dans le hall a été installée à cet effet.
- Article 03 :** Le montant total des cours et cotisation est payable par chèque, le jour de l'admission en une ou trois fois le jour de l'inscription ou à la deuxième séance de l'activité. La somme fixée par l'association est une somme forfaitaire annuelle donc aucun montant ne sera remboursé.
- Article 04 :** L'Association se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol à l'intérieur des locaux de nos activités, l'accès est commun à d'autres usagers.
- Article 05 :** Les cours sont dirigés par l'animateur qui décidera du moment adéquat des pauses.
- Article 06 :** Les jeunes enfants doivent être accompagnés jusqu'à la porte de la salle de cours et aux toilettes par les parents. L'association ne saurait être responsable en cas d'accident ou incident de toute nature, survenus aux enfants ou causés par eux en dehors des heures normales des cours où ils sont admis.
- Article 07 :** Il est interdit de filmer, dans les salles de danse, les danseurs, les élèves et les professeurs.
- Article 08:** Le non-respect des articles du présent règlement peut entraîner l'exclusion de l'adhérent en cause, par simple décision de l'animateur responsable du cours, sans le moindre remboursement.
- Article 09 :** Les jeunes enfants doivent être accompagnés jusqu'à la porte de la salle de cours. L'association ne sera pas responsable en cas d'accident ou incident de toute nature, survenus aux enfants ou causés par les enfants en dehors des heures des cours où ils sont inscrits et admis.
- Article 10 :** Le présent règlement comporte 10 articles.

Je soussigné (e) _____, m'engage à respecter les consignes et le règlement intérieur.

A RIOM, le _____

Signature de l'adhérent (des parents si mineur) :

Maison des Associations
27 bis Place de la Fédération
BP 40063
63202 Riom cedex
Tél : 06.07.76.81.98



Je soussigné

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse :

Code Postal : _____

Ville : _____

m'engage à participer au cours de danse Flamenco et/ou aux activités de l'association culturelle Al-ANDALUS CASA DE ANDALUCIA DE RIOM sans certificat médical et dégage toute responsabilité de la Mairie de RIOM et de l'association culturelle Al-ANDALUS CASA DE ANDALUCIA DE RIOM.

A RIOM, le _____

Signature (des parents si mineur):